



MAISON FAMILIALE RURALE DE VIF

Centre de formation par alternance

Antenne CFA des MFR AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Programme de Formation Recyclage SST

Objectifs professionnels

Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le référentiel de formation, à un niveau équivalent voir supérieur à celui de sa formation initial

Contenu :

Remise à niveau du SST basée sur le vécu des participants, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. La formation est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain. Le premier recyclage doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la formation initiale. Après le premier recyclage, la périodicité des suivants est fixée à 24 mois. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent. La formation Recyclage Secouriste du Travail MAC SST ou *Maintien et Actualisation des Compétences* (ancien recyclage SST) est une formation de 1 jour tous les 2 ans.

Méthodes pédagogiques :

Qualité du formateur : animation réalisée par un formateur SST certifié par l'INRS
Exposés participatifs et diffusion de vidéos
Mise en situation sur accidents simulés et pratique de la réanimation cardio-pulmonaire sur mannequins adulte, enfant et nourrisson
Manipulation du défibrillateur
Test et évaluations selon le référentiel INRS
Support de cours formation SST et Carte SST - Certification délivré par le réseau prévention

Evaluation des SST:

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST » et utilisés lors de chaque formation. A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

50, Avenue de Rivalta ■ 38450 VIF

Tél. : 04.76.72.51.48 ■ Fax : 04.76.72.43.53 ■ mfr.vif@mfr.asso.fr ■ www.mfrvif.fr ■ www.facebook.com/mfrdevif
Établissement privé de Formation Professionnelle sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture ~ habilité à percevoir la taxe d'apprentissage

RÉUSSIR
autrement